

Les stages optionnels en pédopsychiatrie

Pédopsychiatrie légale

Milieu offrant le stage – IPPM, MAU

Buts :

À la fin de son stage en psychiatrie légale, le résident sera en mesure de :

1. démontrer une connaissance des lois civiles (coutumières) et criminelles en vertu desquelles différentes évaluations psychiatriques peuvent être demandées ou ordonnées
2. produire les différents types d'expertises pouvant être demandés par un tribunal ou une autre instance (aptitude à comparaître, responsabilité criminelle, évaluation présentencielle, Commission d'examen des troubles mentaux...)
3. comprendre dans leurs grandes lignes les courants jurisprudentiels influençant l'analyse d'une question légale précise (exemple : la responsabilité criminelle) et la pratique médico-légale
4. comprendre les différentes valeurs qui sous-tendent les raisonnements juridiques et médicaux
5. décrire le fonctionnement du processus judiciaire (mise en accusation, comparution au tribunal, système correctionnel)
6. clarifier avec un demandeur le sens d'un mandat médico-légal
 - a. rédiger un rapport médico-légal et négocier, le cas échéant, les dates de production de ce rapport
7. assurer le suivi multidisciplinaire de patients sous mandat judiciaire, nonobstant les obstacles (piètre autocritique, pauvre motivation, clivage d'équipe, etc.)
8. formuler, le cas échéant, une mise en garde détaillée à son patient, consigné au dossier, spécifiant le contexte particulier d'une évaluation médico-légale, notamment quant aux limites de la confidentialité
9. étoffer un diagnostic multiaxial pour les patients (souvent aux prises avec une problématique complexe, de la co-morbidité et présentant un risque élevé de violence) admis sous ses soins tout en proposant un traitement approprié
10. agir à titre de leader au sein de l'équipe multidisciplinaire, notamment en explicitant le sens des directions cliniques, mais également en fournissant de l'enseignement aux autres membres de l'équipe ainsi qu'aux différents intervenants du réseau psychiatrie-légale déjà impliqués auprès du patient (ou appelés à l'être)
11. communiquer ou défendre ses opinions médico-légales et cliniques devant divers interlocuteurs (collègues, juges, avocats, médias, etc.)

Compétences générales

Expert médical

Le résident sera en mesure de :

1. démontrer une maîtrise de l'évaluation et de la gestion du risque de violence envers autrui et envers soi
2. maîtriser sa connaissance de la législation provinciale et fédérale, plus spécifiquement celles s'appliquant aux patients âgés de moins de 18 ans
3. effectuer des mises en garde appropriées à ses patients quand cela est indiqué par le contexte clinique et légal
4. développer un raisonnement clinique pouvant mener à un diagnostic et à un diagnostic différentiel
5. reconnaître et différencier des pathologies émergentes et déceler des comorbidités
6. jouer un rôle de leader au sein de l'équipe multidisciplinaire, notamment en donnant des directions cliniques et en fournissant de l'enseignement au personnel en place, mais aussi aux divers intervenants déjà impliqués dans le traitement et le suivi des patients admis
 - a. élaborer un plan d'intervention biopsychosocial et multidisciplinaire; maîtriser la psychopharmacologie et différentes approches thérapeutiques (la thérapie du milieu, l'intervention de crise, etc.)
7. reconnaître les enjeux développementaux des adolescents (identité, crise, rapports interpersonnels, etc.)

Communicateur

Le résident devra :

1. communiquer au patient et à sa famille les informations pertinentes à l'état de santé, ainsi que le plan de traitement proposé et les modalités d'intervention
2. développer ses compétences quant à la communication de ses opinions auprès d'interlocuteurs légaux (avocats, juges, etc.)
3. s'assurer que la communication entre les différents intervenants de l'équipe et des interlocuteurs se fait de façon claire, fluide et que les terminologies utilisées soient comprises de la même façon par les différents milieux (tribunaux, monde de la santé, éducation et rééducation)
4. se familiariser à diverses modalités de communication de l'information contemporaine et des mesures de confidentialité s'y rattachant (Internet/Intranet, conférences téléphoniques, télésanté)
5. participer parfois à des rencontres où la présence d'un interprète s'avèrera nécessaire et tenir compte des modalités de communication ajustées à différents groupes ethniques

Collaborateur

Le résident sera en mesure de :

1. collaborer, dans le respect des spécificités professionnelles des différents intervenants, et solliciter leur participation autant dans la collecte des observations cliniques que dans l'articulation et l'harmonisation des interventions thérapeutiques
2. solliciter la collaboration de la première ligne et leur indiquer ce qui paraîtra cliniquement pertinent dans la prise en charge du patient (plan d'intervention, forces, faiblesses, limites, difficultés)
3. engager les parents et les proches à collaborer aux approches thérapeutiques mises en place
4. se familiariser avec les ressources communautaires (Centres jeunesse, D.P.J., Maison des jeunes, C.R.D.I., Toxicomanie) et les solliciter au besoin
 - a. collaborer aux activités d'enseignement continu offertes à l'Institut (séminaire des cas difficiles, journal club, réunions départementales, formation médicale continue&)

Gestionnaire

Le résident saura :

1. gérer son temps, ajuster son emploi du temps en tenant compte de ses activités cliniques et académiques et éviter les empiètements
2. s'assurer que les rapports légaux sont complétés en respectant les dates limites émises par les tribunaux
3. participer aux rencontres médico-administratives conjointes avec les partenaires du réseau de la santé et du réseau légal

Promoteur de la santé

Le résident pourra :

1. en collaboration avec les infirmières et autres intervenants, informer les patients et leurs familles sur la maladie, ses traitements et le développement d'une hygiène de vie (nutrition, sommeil, exercice, loisirs) qui aidera à soigner la maladie ou à la prévenir
2. sensibiliser les intervenants de première ligne aux signes précoces de certaines pathologies afin de les déceler et intervenir rapidement

Érudit

Le résident saura :

1. alimenter son travail clinique avec des lectures scientifiques appropriées
2. présenter une fois au journal club du service et au séminaire des cas difficiles
3. participer aux colloques de la pédopsychiatrie

Professionnel

Le résident saura :

1. faire preuve d'empathie, de compréhension et de respect envers ses patients et leur famille